

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Barreau : les avocats stagiaires ont enfin prêté serment

ENA
Libreville/Gabon

LE barreau du Gabon vient de s'étoffer de 32 avocats stagiaires. Une journée qui a prêté serment, hier mardi 29 décembre 2020, à la faveur d'une audience solennelle dirigée par le Premier président de la Cour de cassation, et à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités du monde judiciaire, notamment l'Inspecteur général des services judiciaires (représentant la ministre de la Justice), le Premier président du Conseil d'Etat, le Commissaire à la loi du Conseil d'Etat, les présidents des différentes juridictions judiciaires. Après que le Premier président de la Haute juridiction judiciaire a fait introduire les

impétrants dans la salle d'apparat du Palais de justice de Libreville, le ministère public devait indiquer à ces derniers le sens et la valeur du serment qu'ils s'approprièrent à faire, et l'obligation de le respecter scrupuleusement, au risque d'encourir les sanctions disciplinaires attachées à ces dérapages. Ensuite, la main droite levée, les avocats stagiaires devaient, chacun, avancer devant le pupitre pour dire la phrase rituelle de prestation de serment. Au terme de cet exercice, le bâtonnier Lubin Ntoutoume a donné toute la signification de ce "jour spécial, un jour de joie pour notre barreau qui accueille en sa chaîne de nouveaux chaînons, après 7 ans".

C'est, en effet, depuis tout ce temps que le barreau gabonais



Photo: Antoine Essone Ndong

Photo de famille après la prestation de serment des nouveaux avocats.

n'avait plus recruté de nouveaux membres. D'où il a salué l'engagement et la détermination qui ont animé les impétrants. Lesquels ont attendu pendant 3 à 10 ans. Un chemin parcouru qui n'était pas dépourvu d'obstacles divers, devait reconnaître le bâtonnier. Cependant, les a-t-

il prévenus, "attention, le plus difficile va commencer, vous allez devoir travailler à éviter et à contourner les autres embûches qui vont caractériser votre chemin, afin de terminer, sans trébucher, votre stage qui débute aujourd'hui". Revenant sur le serment qu'ils venaient

de prêter, il leur a indiqué que "celui-ci doit demeurer le credo, dans votre vie professionnelle et votre vie profane", en ce que "vous devez en être totalement imbibés, imprégnés". Et d'énumérer un canevas fait de devoirs et de l'observation des usages et règles déontologiques.

**REJOIGNEZ
L'AVENIR**